

Numéro Régional du Service d'Accès aux Soins Psychiatriques (SAS PSY)

Lancé dans le cadre du Pacte de refondation des urgences, réaffirmé lors du Ségur de la santé, le SAS est un élément clé du nouveau modèle de prise en charge patients.

C'est quoi ?

Le **Service d'Accès aux Soins SAS Psy** Réunion est une plateforme téléphonique, permettant la prise en charge d'appels téléphoniques de la population en relai du SAS somatique, via le 15 et des professionnels de santé à l'échelle régionale par un répondant IDE formé à la santé mentale. **Il est accessible 24h/24 et 7 jours sur 7.**

Pourquoi ?

L'objectif est de répondre à la demande de **soins non vitaux** relevant d'une problématique de **santé mentale**, vécus comme urgents et non programmés grâce à une chaîne de soins lisible et coordonnée, sans avoir recours systématiquement aux services des urgences des hôpitaux.

Comment ? / Pour qui ?

Le SAS Psy est à destination des usagers, famille, aidant... et des professionnels de santé de toute l'île. Il permet :

- de proposer une réponse rapide, la mieux adaptée à une situation non programmée vécue comme urgente ;
- d'accéder à un professionnel de santé pour un conseil, un appui à l'orientation ou d'une aide à la décision.

Notre équipe reste disponible pour échanger avec tous les professionnels.

Ce service est accessible exclusivement et uniquement

aux usagers via le :



centre 15

aux professionnels de santé via le :
(numéro réservé à ne pas communiquer)

0262 74 49 96



sas.psy974@epsmr.org